

COLLOQUE

LE JEUDI 4 DÉC. 2025
8H30 À 16H45

Amphi CHEVALIER

Faculté de Droit et des Sciences Économiques
Campus Turgot - Hôtel de la Bastide, 32 rue Turgot

La dimension économique du droit pénal de l'environnement



INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR :

<https://formulaire.unilim.fr/evenements-fdse/>



Equipe thématique CRIDEAU (Centre de Recherches Interdisciplinaires
en Droit de l'Environnement de l'Aménagement et de l'Urbanisme)



**Université
de Limoges**



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROGRAMME

08H30

Accueil café

09H00

Propos introductifs

Madame Emilie ABRANTES, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Limoges

09H20

L'appréhension de la dimension économique du droit pénal de l'environnement par la législation

Monsieur Loïc TANTY, maître de conférences – Université de Tours

10H15

La dimension économique de la criminalité environnementale

Lieutenant-colonel Hervé MARIE, chef du centre national d'analyse, d'animation et d'appui du CESAN (Commandement pour l'environnement et la santé)

11H00

Pause

11H15

L'appréhension de la dimension économique du droit pénal de l'environnement par la justice

Monsieur Mathieu SAUNIER, magistrat, conseiller Justice au CESAN (Commandement pour l'environnement et la santé)

12H15

Pause méridienne

14H15

Étude de cas d'une remise en état sur l'évaluation du préjudice écologique et sa réparation

Restitution par les étudiants du Master 2 du CRIDEAU

15H00

Table ronde : le point de vue des acteurs de la société civile en matière environnementale

Monsieur Antoine GATET, président de France Nature Environnement (FNE)

Monsieur Pierre BOYER, juriste, Direction police de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

Monsieur Eric THIBAUD, responsable qualité sécurité environnement LEGRAND France

Madame Marion RICHARD, responsable environnement du groupe LEGRAND

16H15

Synthèse et conclusion

Madame Jessica MAKOWIAK, professeur des universités, directrice du CRIDEAU

16H45

Fin de la journée